



## Compte rendu de la concertation du 23 mai 2023 sur un réaménagement de la rue Poissonnière en faveur des piétons

Participants : Florent GIRY et Véronique LEVIEUX, élu.e.s de Paris Centre, le cabinet du Maire de Paris Centre, des membres du Conseil de quartier Sentier-Arts-et-Métiers, un commerçant de la rue Poissonnière, le directeur du Grand Rex et des représentants de l'association des commerçants des Grands Boulevards.

Cette concertation s'inscrit dans le cadre de la démarche « [Embellir votre quartier – Grands Boulevards – Opéra](#) » qui vise à planifier et coordonner les interventions prioritaires sur l'espace public, à partir des propositions locales. La Mairie de Paris Centre a pré-identifié 3 sites, dont la rue Poissonnière, qu'elle souhaite intégrer à cette démarche, en plus des projets qui seront directement issus des propositions des habitants et usagers.

### Sur le bas de rue Poissonnière (partie déjà piétonnisée) :

Bilan général que la piétonisation par potelet a amélioré la sécurité routière et la qualité de vie des riverains dans la rue en aval (moins de trafic), mais que l'aménagement est inachevé : l'aménagement conduit plutôt à une semi-piétonisation, puisque les potelets sont amovibles, avec des mésusages de véhicules et de scooters en particulier qui ne respectent pas le caractère piéton.

Le fait que la rue reste organisée avec un trottoir et une chaussée nettement séparée n'est pas de nature à rendre lisible cet espace public et le régime de priorité en faveur des piétons, alors qu'ils sont très nombreux ici.

### Consensus des participants pour :

- Gommer la différence de niveau entre trottoirs et chaussée, avec la **création d'un plateau piétonnier et un revêtement qualitatif** (exemple suggéré : parvis de la Philharmonie, pierre du Hainaut) ;
- **Remplacer les potelets par des barrières pivotantes** (type « rues aux écoles ») plus dissuasives contre les deux-roues motorisés en particulier, si possible sans attendre l'aménagement d'ensemble ;

- **Végétaliser autant que possible**, par des arbres et/ou des jardinières en pleine terre avec arrosage automatique ;
- **Renforcer la perméabilité piétonne de la rue d'une façade à l'autre**, en créant des percées dans le grand linéaire d'arceaux pour vélos (mais le besoin en arceaux est important dans le quartier, donc à repositionner) ;
- **Organiser la logistique aux extrémités de la rue** pour éviter les mésusages.

A noter que le Grand Rex porte un projet de mise en lumière de la rue, qui devra être articulé le cas échéant avec cet aménagement.

### **Sur le haut de la rue Poissonnière (partie non piétonne) :**

La circulation dans la rue a beaucoup diminué depuis la piétonisation du barreau précédent, ce qui la rend plus agréable.

Les trottoirs sont étroits et du stationnement sauvage est observé fréquemment pour les livraisons notamment. La chaussée étant assez large, cela n'empêche pas la circulation des véhicules particuliers en général.

Les véhicules arrivent vite pour tourner à droite sur la rue de Cléry, ce qui rend la traversée piétonne sur le passage piéton insécurisée.

### **Propositions des participants :**

- **Agrandir les trottoirs** s'il est possible de délimiter des emplacements précis pour les livraisons (pour éviter qu'elles ne bloquent toute la circulation si la chaussée est réduite) ;
- **Sécuriser les traversées piétonnes au carrefour Poissonnière / Cléry / Petits Carreaux**, par exemple avec un plateau surélevé pour ce carrefour.